

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 28 ET 29 OCTOBRE 2021

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**MUDIFICAZIONE DI E DESIGNAZIONE DI I
RAPRISENTANTI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA IN VARI
URGANISIMI**

**MODIFICATION DES DÉSIGNATIONS DES
REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN
DE DIVERS ORGANISMES**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Nous avons été saisis par divers organismes afin de procéder à de nouvelles désignations et de compléter des désignations existantes.

C'est dans ce cadre qu'il vous est proposé de procéder à de nouvelles désignations au sein de ces instances et de valider les propositions des groupes politiques telles qu'elles figurent ci-dessous :

1. *Syndicat mixte du Conservatoire de Musique Henri TOMASI :*

Suite à une modification des statuts du syndicat mixte, il convient de procéder à la désignation du suppléant de Mme Muriel FAGNI, Présidente de la Commission de la Culture. Il est proposé de désigner M. Petru Antone FILIPPI.

2. *Commission relative à la désignation du Jury d'Assises de Haute-Corse :*

A la demande du groupe « Un soffiu novu », il convient de désigner M. Joseph SAVELLI en remplacement de Mme Marie-Thérèse MARIOTTI.

3. *Commission de la Formation et de la Vie Universitaire - Université de Corse :*

Conformément à l'article D. 719-45 du Code de l'éducation, un même conseiller ne peut siéger dans plus d'une des instances centrales de l'Université, à savoir le Conseil d'administration, la Commission de la Recherche et la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Aussi, il convient de procéder à la désignation de Mme Frédérique DENSARI au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en remplacement de Mme Lisa FRANCISCI.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.